23.01.2024 – 08:27 Uhr

Journée mondiale contre le cancer : en Suisse aussi, des inégalités subsistent dans l'accès aux soins anticancéreux

Le 4 février 2024, les organisations de lutte contre le cancer du monde entier élèvent la voix pour attirer l'attention des décideurs politiques sur les lacunes du système de santé en matière de cancer. Partie prenante à cette action, la Ligue contre le cancer exige un « Plan cancer » à l'échelle nationale. En effet, sans coordination entre la Confédération, les cantons et les différents acteurs du domaine oncologique, il sera impossible de résoudre les problèmes complexes liés à la maladie cancéreuse.

Madame, Monsieur,

Chacune et chacun doit avoir les mêmes chances d'éviter la maladie ou de la vaincre – peu importe qu'il·ou elle réside dans un petit ou un grand canton, à la campagne ou en ville, ou encore dans une région linguistique donnée. La réalité est pourtant bien différente : « Tout au long de l'itinéraire du patient, de la prévention jusqu'aux soins palliatifs, il existe des lacunes. Il importe de les combler afin que tout le monde bénéficie des mêmes chances. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre sur pied un plan national, avec des buts et des priorités clairs », relève Daniela de la Cruz, directrice de la Ligue suisse contre le cancer. En effet, non seulement la maladie affecte le corps, mais elle a aussi des répercussions financières, psychosociales et sociétales.

Prévention : dépistage systématique dans tout le pays

Une personne sur trois est atteinte d'un cancer au cours de sa vie. Les spécialistes estiment que 40% des maladies cancéreuses pourraient être évitées par une prévention appropriée. L'accès aux offres de prévention et aux programmes de dépistage systématique n'est pas identique sur l'ensemble du territoire suisse: La possibilité de bénéficier d'un dépistage de qualité certifiée et exonérée de la franchise dépend du lieu de domicile. Il est donc essentiel que tous les cantons mettent en place des programmes de dépistage systématique du cancer du côlon, du sein et du poumon.

Traitement : accès aux médicaments anticancéreux

En Suisse, la qualité des traitements contre le cancer est d'un niveau très élevé. Mais les patients atteints de cancer sont confrontés à un accès très inégal aux nouveaux médicaments anticancéreux. Ces derniers sont extrêmement onéreux et remboursés de manière là aussi disparate par chaque assureur maladie. Pour un accès équitable aux nouveaux médicaments anticancéreux, il est indispensable d'instaurer davantage de transparence dans l'ensemble du système, à commencer par la recherche et le développement jusqu'à la fabrication, la commercialisation, la distribution et le financement. Les modèles dissimulés de prix qui prévalent actuellement entravent l'accès à des médicaments vitaux et urgents. En matière de remboursement, il est besoin de règles contraignantes et de mieux évaluer l'utilité effective des médicaments.

Suivi : des offres coordonnées pour les survivants du cancer

Durant la phase de traitement, les personnes atteintes d'un cancer sont très bien prises en charge en Suisse. Mais au terme de la thérapie, elles sont livrées à elles-mêmes. Ces quelque 450 000 personnes appelées Cancer Survivors vivent avec la maladie, ou ont la maladie derrière elles. Nombre d'entre elles souffrent de séquelles physiques et psychosociales telles que fatigue chronique, dépression ou difficultés financières. Elles ont besoin d'autres structures de soins que les malades en phase aiguë. Par exemple, si on cherche par tous les moyens à prévenir une récidive, on oublie le risque accru de problèmes cardiaques. Si la Ligue contre le cancer propose déjà aux Cancer Survivors une palette d'offres de soutien et de cours, il importe néanmoins de mettre en place une procédure coordonnée d'accès aux offres de suivi, notamment grâce à une collaboration accrue entre les hôpitaux, les thérapeutes et les organisations de patients.

Soins palliatifs : qualité de vie jusqu'à la fin

Dans un rapport publié en 2020, le Conseil fédéral relevait que les offres de soins palliatifs ne sont pas suffisamment intégrées dans le système de santé et qu'elles ne sont pas accessibles à tout un chacun dans l'ensemble du pays. Certains cantons et certaines communes prennent en charge sur une base volontaire une partie des coûts des soins palliatifs. Mais dans les régions rurales et moins favorisées économiquement, des lacunes considérables subsistent. De plus, des prestations autres que purement médicales, par exemple psychosociales et spirituelles, jouent un rôle capital en fin de vie, et il importe donc de les financer. Actuellement, ce type de prestations n'est pas pris en charge par l'assurance obligatoire des soins. La solution se trouve au niveau politique, par une base légale solide permettant de financer et mettre à disposition les soins palliatifs.

Contact
Stefanie de Borba
Responsable médias
Ligue suisse contre le cancer
media@liguecancer.ch
T +41 31 389 93 31

*La **Ligue contre le cancer** conseille, soutient et informe les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. La Ligue contre le cancer est une association nationale qui regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faîtière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est principalement financée par des dons. www.liguecancer.ch*

Medieninhalte

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100915332 abgerufen werden.